CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE





4%

257daN

247daN

413daN

-4.0% -4.0%

N° DU PROCÈS-VERBAL NATURE DU CONTRÔLE (3) DATE DU CONTRÔLE 05/09/2025 Volontaire total 25036532 (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ Défavorable pour défaillances majeures Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire Défaillance(s) majeure(s) 3.2.1.a.2. ETAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs, AV. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement Non concerné par un contrôle technique volontaire n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. 4.4.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE DE DETRESSE): Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), G. N° D'AGRÉMENT : S0135227 Défaillance(s) mineure(s) 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale (9) RAISON SOCIALE: MARIGNANE AUTO BILAN d'un feu de brouillard avant, AVD. 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, chamières, serrures ou gâches (3) COORDONNÉES : détériorées, AVG. Tel.: 0442888800 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS: Détérioration, D,ARG. Espace Carthage 13700 MARIGNANE (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÉMENT: 013S1572 SIGNATURE : IDENTIFICATION DU VÉHICULE Date de 1^{ère} mise (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation GJ-937-BQ (F) 24/08/2022 24/08/2022 Désignation commerciale Moresus FORD TRANSIT (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Carágorie internationale Genre WF0EXXTTRENT09324 N1 CTTE Type/CNIT Énergie N10FRDCT467A315 GO Document(s) presenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 176430 AVANT ARRIERE G n G D MENTIONS LÉGALES Ripage (-8 à + 8m/km): -1.1m/Km Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du Dissymétrie suspension (≤30%): 1% 15% 18 juin 1991 modifié. Les valeurs limites prises en compte correspondent aux Forces verticales: 1375daN 872daN valoure limitor applicables au vábicula contrôlá (date de mise Eroin de corvice : 413daN 247daN 257daN

Ivaleurs littlices applicables au verticule controle (date de filise	riem de service :			
en circulation, caractéristiques techniques).	Forces de freinage :	392daN		1
- En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées	Déséquilibre (<20%):		6%	
dans votre centre de contrôle technique.	Forces de freinage (efficacité) :	392daN		1
- Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son	Taux d'efficacité (≥ 50%):	58%		
propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état	Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 18%			
de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux	Emissions à l'échappement :			
dispositions du code de la route et des textes pris pour son	Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1			
application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié).	Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-3.0%		
- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des	Feux de brouillard avant(-3,5% a -1,0%)			12
informations nominatives vous concernant. Vous pouvez	gelen er die abelitikken stadio Jewas das produkt felde et der Modernau Material Afrike (of 1. 1624/10) oan de			
exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le				

présent procès-verbal.